

Motion

Au conseil d'administration du Lycée Léonard de Vinci, Calais

A Calais le

Bien conscients des difficultés rencontrées par l'équipe de direction, et des efforts fournis par cette dernière, afin de concevoir une répartition juste en fonction des moyens qui nous ont été attribués, nous ne pouvons toutefois pas voter pour cette répartition.

Relayant l'avis de nombreux collègues, dont nous sommes les représentants, nous demandons le rétablissement des moyens qui nous ont été retirés et l'abrogation de la réforme des lycées voies générale et technologique, réforme budgétaire et économique, et en aucun cas pédagogique, qui est la principale cause de la réduction de nos moyens.

Les élus de la liste d'union syndicale